

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Genève, conforme au goût de leur époque et dont on ne peut nier la valeur.

En s'inspirant des mêmes principes d'unité et de recherches architecturales, nous sommes certains d'arriver à un résultat satisfaisant. Il s'agit, avant tout, de coordonner des éléments qui existent déjà, de parfaire cette impression de ville élevée, d'acropole couronnant la colline et dominant la ville basse.

La réglementation prévue pour la Vieille Ville ne doit, en aucune manière, influencer défavorablement le développement de ce quartier. Celui-ci, nous l'avons dit au début, doit avoir sa physionomie propre. De plus en plus, dans la ville haute, on verra se grouper des édifices d'administration cantonale et municipale. Les rues, relativement étroites, se prêtent au petit commerce, par exemple aux antiquaires, libraires, imprimeurs, à l'artisanat, aux restaurants de couleur locale et il faut noter que la haute ville est favorable aux habitants qui redoutent le bruit et la grande circulation.

L. BLONDEL, H. GARCIN, A. GUYONNET, A.-H. ROCHE.

CHRONIQUE

Chauffage des hôpitaux à Lausanne

Il existe, au nord de Lausanne, une véritable « Cité des malades » comprenant l'Hôpital cantonal et ses dépendances, l'Institut pathologique, les Pavillons A, B, C et D, la Maternité, la Clinique infantile, le Pavillon Bourget, l'Hospice Sandoz récemment construit, quatre pavillons d'isolement (quatre autres sont prévus), la Clinique de gynécologie et l'Hôpital Nestlé à construire.

Ces hôpitaux, une fois tous disponibles, seront occupés par 1608 personnes (malades : 1188 ; personnel : 420).

L'Etat de Vaud a ouvert une soumission préliminaire en vue de doter ces établissements d'une Centrale destinée à satisfaire à leurs besoins thermiques. Il est entendu que cette soumission ne saurait en aucun cas obliger l'Etat de Vaud à poursuivre la réalisation de ce projet. Les offres qu'il sollicite ont pour but d'élucider le problème posé, d'en apprécier les données techniques et d'en déterminer les répercussions financières.

La plus grande liberté de conception technique et d'initiative est laissée aux concurrents. C'est donc au fond à une sorte de consultation que procède l'Etat. Idée excellente, d'autant plus qu'il s'agit en l'occurrence d'un projet considérable. M. G. Epitoux, architecte, afin d'orienter les candidats et de leur offrir des bases sûres, a rédigé un cahier des charges où nous glanons les renseignements suivants :

Le soumissionnaire devra indiquer : Les principes généraux dont il s'est inspiré ; la description générale de la centrale ; les types de chaudières ; ceux des combustibles ; la façon dont sont disposées les canalisations et les sous-stations ; les calculs du rendement de l'installation ; le budget d'exploitation ; le budget d'entretien et d'amortissement ; le schéma des dispositions, le plan de la centrale thermique, et le plan des conduites à distance ; la liste des références relatives à des installations du même genre exécutées par le soumissionnaire et la liste des installations dans lesquelles, totalement ou partiellement, les dispositions qu'il propose sont appliquées. Le devis devra être détaillé de manière très complète.

Toutes les installations envisagées devront s'exécuter dans un délai de cinq mois, comptés dès l'adjudication. Deux mois sont envisagés pour la construction qui abritera la Centrale, pour le cas où les locaux actuels ne seraient pas suffisants.

Les installations devront être conçues suivant les méthodes les plus modernes, en évitant les dispositions n'ayant pas fait leurs preuves ou d'un maniement compliqué. On examinera l'installation de silos avec élévateurs pour faciliter la manutention du combustible, silos qui devront assurer l'approvisionnement pour deux mois.

Le type de chaudières est laissé à l'appréciation des concurrents, lesquels devront veiller à choisir judicieusement l'emplacement de la cheminée.

La surface totale de chauffe des chaudières sera indiquée également. La puissance de celles-ci sera suffisante pour assurer le service, en forçant le feu, si l'une d'entre elles venait à être mise hors d'emploi, alors que la température extérieure atteindrait moins 12°.

En résumé, on envisagera la Centrale absolument complète, prête à fonctionner, munie de tout ce qui est susceptible d'en assurer le rendement, le bon fonctionnement et le contrôle.

On voit qu'il s'agit là d'un vaste projet, aux multiples aspects et que l'on a eu infiniment raison de chercher à réaliser en faisant appel à l'esprit d'initiative des concurrents eux-mêmes. Les besoins thermiques de la « Cité des malades » sont grands : cuisines, marmites à vapeur, lessiveries, machines à laver, séchoirs, appareils de stérilisation, chauffage de tous les bâtiments, etc., etc.

Un grand garage postal à Coire.

Les courses d'automobiles postales s'étant développées considérablement ces années dernières, il a été nécessaire de projeter, à Coire, un nouveau garage pour la construction duquel un crédit de Fr. 453 000 est demandé par le Conseil fédéral. Le nouveau garage, qui pourra abriter 16 voitures à voyageurs, les tracteurs, les chasse-neige et les fourgons, comprendra en outre un atelier spacieux et des magasins.

Pour dompter la Petite Emme.

Le canton de Lucerne, avec l'appui de la bonne mère Helvétia, a entrepris, depuis 1878 déjà, de venir à bout des débordements du méchant torrent de la Petite Emme. De grands travaux de protection ont été entrepris. La quatrième période (endiguement et correction du torrent de la Lammschlucht à la Reuss) va bientôt commencer. Les travaux la concernant sont devisés à deux millions, sur lesquels la part de la Confédération sera de Fr. 800 000, versés par annuités de Fr. 100 000.

Et pour la Grande Schlieren.

Il est absolument nécessaire de construire des ouvrages de protection sur le cône de déjection de la Grande Schlieren, près d'Alpnach. La Grande Schlieren est en effet un des plus dangereux torrents de la Suisse. Les travaux sont devisés à 2,5 millions. La Confédération allouera au canton d'Obwald une subvention du 50 %, soit un million et quart.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Le soleil de Montreux — qui est aussi celui de Vevey — sembla vouloir briller par son absence. Mais le mauvais temps, qui d'ailleurs ne dura pas, gêna beaucoup moins les membres de l'A³, durant leur visite de l'Usine à gaz de Vevey, que les innombrables spectateurs de la Fête des Narcisses.

Sous la conduite de M. Tobler, ingénieur, directeur de la Société veveysanne du gaz, et de M. Mutrux, ingénieur-adjoint, on admira fort les installations, des silos aux caves en passant par les fours, de même que l'ingéniosité avec laquelle, à l'usine à gaz de Vevey, on tire le plus utile parti d'une place très mesurée. L'usine de Vevey, qui alimente, par Villeneuve, non seulement la populeuse région montreusienne, mais toute la plaine du Rhône, y compris Leysin — qui n'est pourtant pas dans la plaine — est une vaste et prospère entreprise occupant quelque cent cinquante personnes.

A la suite de M. Herter, ingénieur des Eaux Vevey—Montreux, et sous un agréable soleil, miraculeusement sauvé des eaux, on s'en alla à Corsier visiter les anciens et nouveaux réservoirs du service communal précité. Beau travail qui enthousiasma chacun, tout particulièrement les champions du béton armé.

Puis, sur l'ancien réservoir où poussent des arbres considérables, on savoura les excellents vins du cru en écoutant les propos amènes qu'échangèrent M. R. Wild, président de l'A³, M. Tobler et M. Herter.

Plusieurs membres de la S. V. I. A. étaient de la course où, grâce aux organisateurs, on put marier les joies austères de l'esprit scientifique aux terrestres plaisirs.

Nos camarades de l'Association française font vraiment bien les choses. Le dernier numéro de leur « Bulletin mensuel » est une copieuse brochure fort bien rédigée et où fourmillent les renseignements intéressants. Pendant ses dix années d'existence, l'Association française des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a déployé une activité à laquelle on ne saurait assez rendre hommage.

Ses membres et particulièrement ses dirigeants successifs en ont fait une association prospère et forte. Il n'est besoin, pour s'en apercevoir, que de parcourir les comptes rendus des manifestations de l'Association.

En imprimant son « Bulletin mensuel », en lui assurant une haute tenue et une diffusion réjouissante, l'A³ française contribue non seulement à resserrer les liens nombreux qui existent entre ses membres, comme entre eux et nous, mais elle travaille encore efficacement à renforcer le prestige de notre Ecole de Lausanne.

La course à Paris et au Havre des 12, 13 et 14 juin. — Organisée avec soin par l'Association française, la course des 12, 13 et 14 juin à laquelle participaient une trentaine de membres de l'A³ de Lausanne, s'est déroulée avec un succès complet.

Le programme, parfaitement composé, fut suivi avec une précision qui combla d'aise chacun. Remercions M. Mairesse, président de l'A³ française, ainsi que ses collègues du comité. Quand les Français se mettent à organiser quelque chose, ils le font à merveille, et ajoutent au souci du détail cette cordialité discrète et cet art de recevoir qui n'appartiennent qu'à eux.

Le vendredi 12, beaucoup de Lausannois, partis la veille au soir, profitèrent de l'occasion qui leur était offerte de visiter l'Exposition coloniale. Ils en admirèrent rapidement les beautés et les curiosités avec cette sûreté de coup d'œil qui est le légitime orgueil des hommes de science !

Tout le monde fut exact au rendez-vous de la Porte Maillot, et l'on s'en fut, en automobile jusqu'à Caudebec où l'on dina au bord de la Seine, que colorait les feux du crépuscule, en regardant passer les lents cargos remontant le fleuve... Premier contact avec la mer, pourtant lointaine : les ingénieurs, dont le cœur n'est nullement impénétrable à la poésie d'un beau soir, souriaient à leur ange gardien...

Au Havre, le samedi matin, on visita le paquebot « Ile-de-France », des soutes aux appartements de luxe. On vibra devant les prodigieuses machines... et l'on traversa sur la pointe des pieds les salons où restait épars un peu du parfum de la belle Gloria Swanson, dernière occupante de ces lieux fastueux.

Dans l'après-midi, on arpenta le port immense, on admira les bassins, les hangars, les ponts, les élévateurs et la multitude de navires de tous les formats imaginables. On entrevit même un sous-marin !

Au cours du dîner, d'aimables paroles furent échangées. On entendit successivement M. Mairesse, l'infatigable président de l'A³ française, M. Puig, un des piliers de celle-ci, M. le vice-président du Conseil d'administration du port du Havre, M. Robert Wild, président de l'A³ de Lausanne et M. Edouard Savary, directeur des C. F. F.

M. Puig remit à M. Mairesse, aux applaudissements de l'assemblée, une ravissante statuette, en témoignage de reconnaissance.

Le dimanche, en automobile toujours, on regagna Paris par la route longeant la côte, en passant par Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp, Dieppe et Gisors : admirable contrée, verdoyante et diverse, dont la route franchit les collines et les vallons sans qu'on perde de vue la mer.

Une course dont tous les menus incidents furent heureux et qui laisse, à tous ceux qui l'ont faite, un monde de souvenirs. Ils en gardent aussi une vive reconnaissance à leurs camarades de l'A³ française.

J. P.

Problèmes de la route.

L'Union suisse des professionnels de la route a tenu son assemblée générale annuelle à Vevey, les 6 et 7 juin courant, sous la présidence d'honneur de M. le Conseiller d'Etat

Simon et la présidence effective de M. A. Méan, ingénieur cantonal de Neuchâtel. La Municipalité de Vevey, aidée de plusieurs collaborateurs bénévoles, avait préparé à ses hôtes une réception chaleureuse, les divertissements, entre autres une promenade en bateau par un temps radieux, alternant avec les séances d'études, les visites de routes, de chaussées urbaines et d'une exposition d'appareils qui eut un vif succès.

Au cours de l'assemblée générale, M. le président Méan rendit compte de démarches que le Comité de l'Union a faites auprès du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale et de la direction de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, en vue d'obtenir la collaboration de ces deux établissements à l'étude des problèmes de plus en plus nombreux et complexes que posent la construction, l'entretien et l'exploitation des routes, et il se félicita de l'accueil bienveillant et empressé que le président de l'Ecole polytechnique fit à ses ouvertures. Au reste M. le Dr A. Rohn, ledit président, qui avait fort obligeamment fait le voyage de Vevey pour prendre contact avec ces Messieurs de la route, informa les participants au banquet officiel que, donnant un premier témoignage de son désir de répondre aux vœux qui lui avaient été présentés, le Conseil de l'Ecole polytechnique allait faire appel à un spécialiste de la route qui serait chargé, non seulement de l'enseignement des étudiants, mais aussi de diriger les travaux de recherches relatifs à la route et exécutés au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux.

4^e Congrès annuel d'organisation bancaire (du 6 au 17 octobre 1931).

L'Ecole spéciale de préparation aux banques, dans la réalisation du « Quatrième Congrès d'Organisation bancaire », s'est largement inspirée des leçons du passé, et les nombreux congressistes qui suivent ses manifestations annuelles ne manqueront pas de constater que leurs suggestions ont été retenues. Le Quatrième Congrès marquera un pas décisif dans le domaine du concret. Les conférences sont, pour la plupart, remplacées par des visites élargies de services de banques françaises et étrangères ; la simple exposition de machines, dont le sentiment de curiosité — qui eut son heure — s'est émoussé, cède le pas au fonctionnement, chez les firmes mêmes, des services réels de banque organisés en fonction des possibilités de travail des machines de chaque firme.

Voici un extrait du programme général du Congrès :

A Paris : 1. Visites de Services au Crédit Lyonnais, à la Société générale, au Crédit Industriel et Commercial, à la Banque Nationale de Crédit, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, au Crédit du Nord.

Visites aux maisons d'organisation mécanographique Elliot-Fisher, Remington, Samas, Bull, Powers et Smith Premier.

A Bruxelles : Visite de Services à la Société générale de Belgique, à la Caisse générale de Reports et de Dépôts et à la Banque de Bruxelles.

A Amsterdam : Visite à la Nederlandsche Handel Maatschappij et à l'Incasso-Bank.

A Londres : Visite de Services à la Midland Bank, à la Westminster Foreign Bank et à la Barclays Bank, et visite à l'Usine de machines à statistiques Samas.

Prix total par personne : 2 900 francs français.

Le nombre des congressistes étant limité, les intéressés sont priés de se faire inscrire dès maintenant à l'Ecole spéciale de préparation aux banques (Commissariat du Congrès), 16, rue de la Sorbonne, Paris (5^e). —

L'intelligence des questions bancaires étant devenue indispensable à beaucoup de « techniciens » nous pensons intéresser de nombreux lecteurs en signalant ce congrès dont la valeur didactique et « pratique » sera certainement grande, à en juger par le compte rendu des travaux du congrès précédent qui a paru dans le numéro de novembre 1930 de

¹ Un cahier de 90 pages (22/27 cm). Prix : Fr. fr. 10.— (Administration et rédaction de la revue « Banque ». Paris (5^e), 16, rue de la Sorbonne.)

l'excellente revue *Banque* (« organe technique du banquier et de son personnel ») dirigée par un financier expert, M. L. Lair, directeur de l'Ecole spéciale de préparation aux banques et organisateur des Congrès d'organisation bancaire.

Congrès de génie civil

du 23 au 29 septembre 1931

A l'occasion de l'*Exposition coloniale internationale*, la Société des ingénieurs civils de France organise un Congrès dont les buts sont :

1. de faire connaître à tous les ingénieurs les principales études et vues d'avenir dans toutes les techniques. De même que l'*Exposition coloniale internationale* nous montre, en un ensemble saisissant, les résultats des efforts colonisateurs, les rapports qui seront présentés du 23 au 29 septembre, puis édités en un volume, constitueront une documentation sur les problèmes à l'ordre du jour ;

2. de réaliser à cette occasion une union plus intime avec les ingénieurs qui ne peuvent pas participer à ses travaux et à ses réunions ; les visites d'usines et excursions prévues paraissent, à cet effet, particulièrement efficaces ;

3. de permettre l'expression de vœux tendant à la réalisation des efforts constructifs, aussi bien dans les colonies que dans la métropole, ceci conformément, d'ailleurs, au désir des organisateurs de l'*Exposition coloniale internationale*.

Le Congrès est divisé en huit Sections soit : Travaux publics et constructions civiles. Industrie des transports. Mécanique et ses applications. Mines et Métallurgie. Physique et chimie industrielles. Industries électriques. Industries agricoles et alimentaires. Economie industrielle, organisation du travail.

Le siège de la *Société des ingénieurs civils de France* est à Paris (9^e), 19, rue Blanche.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport de gestion
sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1930

(Suite et fin.)¹

7. Groupes professionnels.

a) Le groupe professionnel des *ingénieurs agronomes et topographes* s'est dissous le 1^{er} mars 1930 à Zurich ; il a alors partagé ses fonds par moitié entre la Commission des normes de construction et la nouvelle Société suisse de photogrammétrie.

b) *Groupe professionnel des ingénieurs mécaniciens*. Son étude des « Normes allemandes pour les essais de réception des moteurs hydrauliques » l'a conduit à y apporter quelques petits changements, après quoi il a acquis pour la S. I. A. le droit de s'inscrire en qualité de coéditeur.

c) Le groupe professionnel des *ingénieurs du béton et du béton armé* a eu deux séances pendant l'année écoulée, une le 29 mars à Zurich et l'autre le 13 décembre à Bâle, toutes deux en vue d'une extension du groupe des constructeurs en fer ; il a conséquemment transformé son titre en « *Groupe professionnel des ingénieurs s'occupant de constructions en acier et en béton armé* ». Il a, dans la dernière séance, procédé à l'élection du président et du vice-président.

8. Commission des concours.

Nous renvoyons à ce sujet à notre paragraphe 2 ci-dessus et au rapport de fin septembre 1930 de la Commission. Son président y insiste sur l'importance du travail de la Commission, si les membres de la Société, et particulièrement ceux des jurys, ne se soumettent pas désormais aux conditions établies pour les concours.

¹ Voir *Bulletin technique* du 13 juin 1931, page 154.

9. Normes.

Les normes des dessins de la technique agricole, approuvées à Sion en mai 1929, ont été, entre-temps, réunies aux « Instructions relatives à la subvention pour les améliorations foncières » établies par le Département fédéral de l'Economie publique (Section de l'Agriculture).

Les « Normes pour la fabrication des tuyaux en ciment » (n° 107), approuvées à Saint-Gall, doivent encore être mises à l'unisson des « Normes pour la classification des liants » éditées par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, et actuellement en révision ; la vente ne pourra donc s'en faire que dans le courant de 1931. Le contrat de travail pour employés techniques, révisé, et également approuvé par l'Assemblée des délégués de Saint-Gall, représente à l'heure qu'il est, pour les patrons comme pour les employés, un document de valeur basé sur les principes modernes ; il contient un règlement précis des conditions relatives aux vacances et au service militaire ; la question des inventions d'employés, discutée à maintes reprises dans la S. I. A., y trouve aussi une solution adéquate.

10. Maison bourgeoise.

Durant l'année écoulée, aucun volume n'a malheureusement pu paraître, car ni le texte du volume « Bâle III », prêt à l'impression, ni celui du volume « Neuchâtel » n'a pu être mis au point. Ces deux monographies seront mises en vente dans le courant de cette année ; les volumes « Vaud II » et « Tessin I » les suivront. Les relevés ont commencé pour le Valais, et pourront peut-être se terminer sans nouvel appel à la caisse de la « Maison bourgeoise ». Toutes les archives se trouvent maintenant à l'Ecole polytechnique, qui prend sa part à leur nouveau classement et à leur surveillance. La situation financière de la publication de la « Maison bourgeoise » n'est malheureusement pas réjouissante ; maintenant que nous ne recevons plus de subventions fédérales, nous recherchons activement d'autres soutiens pour mener l'ouvrage à chef.

11. Commission des cours.

Une session bisannuelle des cours aura lieu en 1931, et sera destinée plus spécialement aux ingénieurs-mécaniciens.

12. Assurances.

Conformément à la décision du Conseil fédéral, du 23 mai 1930, nous avons dû résilier, à partir des 30 novembre et 31 décembre 1930, nos contrats de faveur avec la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, et avec la « Genevoise » Société d'assurance sur la vie, à Genève. Mais les assurances contractées par nos membres avant ces dates continueront à jouir des privilèges consentis. Il n'y a pas de changements dans les contrats passés avec les deux sociétés d'assurance-accident « Zurich » et « Winterthur ».

13. Fondation Geiser.

Le Comité central a, pour le sixième concours de la Fondation, choisi un sujet du domaine des ingénieurs civils : « Ponts-routes provisoires en bois ». Selon le règlement de la Fondation, on a donné connaissance du sujet à l'assemblée générale de Saint-Gall ; l'exposition des projets aura lieu à la prochaine assemblée générale, à Lausanne en 1932.

14. Organes de la Société.

La « Schweiz. Bauzeitung » et le « Bulletin technique » se sont entendus pour que les communications de la Société parviennent en temps voulu aussi aux membres non abonnés à l'un ou l'autre. En outre, les jeunes membres jouissent d'une importante réduction du prix de l'abonnement à la « Bauzeitung ».

15. Service technique suisse de placement.

Le S. T. S. s'est fait inscrire, en mars 1930, au Registre du commerce. A l'instigation de l'Office fédéral de l'industrie, des métiers et du travail, il a fait, au printemps 1930, une enquête sur l'état du marché du travail dans les professions techniques. Il résulte de ces recherches que le marché présente un aspect normal et ne nécessite aucune mesure par-